## Ai-je besoin d'un permis?





## Un guide pour les résidents

Cuisine	
Changer seulement les comptoirs	NON
Changer les armoires	OUI
Rénovation complète	OUI
Nouvelle disposition	OUI
Salle de bain	
Nouvelle toilette	NON
Rénovation complète	OUI
Changer la disposition	OUI
Changer la baignoire pour une douche	OUI
Ajout d'un Bain magique	NON
Toiture	
Remplacer des tuiles endommagées	NON
Rénovation complète	OUI
Fenêtres	
Remplacer deux fenêtres et plus	OUI
Convertir ou changer une ouverture	OUI
Aménagement paysager	
Couper un arbre	OUI
Remplacer le passage piétonnier privé (même dimension)	OUI
Élargir ou modifier une entrée de garage	OUI
Planter des arbustes	NON
Installer une clôture	OUI

Ceci est une liste non exhaustive à titre indicatif seulement. Veuillez communiquer avec nous pour plus d'information avant d'entreprendre le début des travaux. Les propriétaires sont responsables d'obtenir des permis. Les toits ayant une pente de 16% ou moins doivent être blancs, verts ou similaires selon le règlements 2217-53.

Rénovations intérieures		
Tout changement à la disposition (ajouter ou retirer des divisions)	OUI	
Retirer les panneaux de gypse	OUI	
Sabler/peindre les murs	NON	
Vernir les planchers	NON	
Changer les planchers (après sinistre)	OUI	
Garage (dalle et travaux de structure)	OUI	
Rénovations extérieures		
Construire ou reconstruire un balcon, terrasse, un patio, etc.	OUI	
Rejointement des briques	NON	
Cabanon	OUI	
Remplacer les conduits (égout et eau)	OUI	
Modification ou réparation à la fondation (nécessitant une excavation)	OUI	
Drain français	OUI	
Excavation	OUI	
Abri pour voiture (temporaire ou permanent)	OUI	
Piscine (creusée, hors terre, gonflable, ou démontable)	OUI	
Accès au stationnement (resurfacement, remplacement ou agrandissement)	OUI	
Installation ou modification d'un garde-corps	OUI	
Autre		
Nouvelle construction (processus CCU)	OUI	
Agrandissement, démolition ou tout changement aux façades de la maison (processus CCU)	OUI	
Occupation de la rue	OUI	
Nouvelle thermopompe	NON	
Retirer le réservoir de mazout	OUI	